

***DELEGATION DE Mme Françoise BRUNET***

**D -20070227**

**Participation du Conseil Général pour l'accueil d'enfants de mères en difficulté à la Crèche des Douves.**

Madame Françoise BRUNET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,

Depuis leur création en 1962, le Foyer Maternel et la crèche municipale des Douves partagent l'utilisation de locaux dont le CCAS est propriétaire.

Un accord tacite entre les deux structures prévoyait de réserver des places aux enfants dont les mères étaient hébergées au Foyer Maternel.

Ces places étant souvent bloquées sans être toujours totalement occupées, il nous a paru indispensable de redéfinir précisément le nombre de places utiles au Foyer Maternel.

C'est ainsi, qu'il a été décidé de réserver cinq places à temps complet pour lesquelles le Conseil Général, à la demande de la Ville de Bordeaux, a accordé une participation financière de 41 844 € pour l'année 2006.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à encaisser cette participation financière, fonction 64, nature 7488.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

D -20070228

**Pôle Sénior. Animations. Tarifs spécifiques. Décision.  
Autorisation.**

Madame Françoise BRUNET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des actions menées par la Ville en faveur des retraités bordelais, celle-ci s'attache à proposer des sorties détentes d'une journée. Il vous est proposé de délibérer sur leur tarification et sur l'autorisation d'encaissement des participations à ces actions.

<p><b><u>Domaine Le Roi Kysmar</u></b></p>	<p><u>Dates</u> : 15 mai et 25 septembre 2007</p> <p><u>Lieu</u> : Villandraut</p> <p><u>Descriptif</u> : Dans un parc de 13 ha, promenades en pédalo et barque, mini golf, piscine, jeux divers, repas, visite du parc animalier</p> <p><u>Tarif</u> : 39 € (visite, restauration inclus)</p>
<p><b><u>Journée La Vallée de la Dordogne</u></b></p>	<p><u>Date</u> : 24 mai 2007</p> <p><u>Descriptif</u> : Promenade commentée en gabarre et découverte des châteaux bordant la rivière Espérance, déjeuner gastronomique, visite guidée des Jardins de Marqueyssace</p> <p><u>Tarif</u> : 44 € (journée et transport compris)</p>
<p><b><u>La Croisière Opérette</u></b></p>	<p><u>Dates</u> : 6 juin 2007</p> <p><u>Descriptif</u> : Déjeuner spectacle</p> <p><u>Tarif</u> : 45 € (déjeuner spectacle et transport compris)</p>

*Séance du lundi 30 avril 2007*

<p><b><u>Journées à la Dune au Moulleau</u></b></p>	<p><u>Dates :</u> 5 juin, 11 juin, 25 juin ,18 septembre, 19 septembre 2007</p> <p><u>Descriptif :</u> Journée détente (promenade, visite)</p> <p><u>Tarif :</u> 12 €</p>
---	---

<p><b><u>Journée Péniche Royal Pique nique vers Blaye</u></b></p>	<p><u>Dates :</u> 10 juillet 2007</p> <p><u>Descriptif :</u> Croisière sur la Garonne, Estuaire Bec d'Ambès, Gironde, escale Blaye, pique nique et bal à bord</p> <p><u>Tarif :</u> 20 € (croisière + animation musicale)</p>
---	---

<p><b><u>Journée Royale dans le Sauternais</u></b></p>	<p><u>Dates :</u> 24 juillet 2007</p> <p><u>Descriptif :</u> Visite du Château de Cazeneuve, déjeuner à Léogeats, circuit découverte du Sauternais et visite des chais d'une propriété viticole, dégustation.</p> <p><u>Tarif :</u> 39 € (journée et transport compris)</p>
--	---

<p><b><u>Journée Evasion dans le Sauternais et sur le Bassin d'Arcachon</u></b></p>	<p><u>Dates :</u> 7 août 2007</p> <p><u>Descriptif :</u> Circuit des Graves, visite au Château Cherchy-Commarque, déjeuner gastronomique, croisière sur le bassin d'Arcachon</p> <p><u>Tarif :</u> 41 € (journée et transport compris)</p>
---	--

<p><b><u>Journée Péniche Royal Traiteur vers Cadillac</u></b></p>	<p><u>Date :</u> 22 août 2007</p> <p><u>Descriptif :</u> Croisière sur la Garonne, escale visite à Cadillac, visite du Port de Bordeaux, déjeuner et bal à bord.</p> <p><u>Tarif :</u> 42 € (traiteur + croisière + animation musicale)</p>
---	---

En conséquence, je vous propose de permettre la programmation des animations énoncées et d'autoriser Monsieur le Maire à faire encaisser les participations des Seniors intéressés, par la régie de recettes instituée à cet effet, sous la Fonction 61, Compte 7066 et compte 758 et de permettre par la régie d'avance qui lui est liée de régler la dépense afférente.

**MME BRUNET. -**

Monsieur le Maire, mes chers collègues, la 227, il s'agit d'une délibération classique de participation financière du Conseil Général pour l'accueil d'enfants de mères en difficulté. Convention passée entre le Foyer Maternel et la Crèche des Douves.

A noter une erreur sur la délibération. La participation financière de 41.844 euros est bien pour l'année 2006 et non 2005.

Quant à la délibération 228, elle concerne les propositions de sorties traditionnelles faites aux seniors de Bordeaux pour le courant de l'été 2007.

**M. LE MAIRE. -**

Pas d'interventions ? Pas de problèmes ?

(Aucun)

**ADOpte A L'UNANIMITE**